

de la communauté de communes Aygues Ouvèze en Provence

Nombre de membres
Afférents au conseil
communautaire : 33
En exercice : 33
Qui ont pris part à la
délibération : 27
Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0

Séance ordinaire du 25 juin 2020

L'an deux mil vingt
et le vingt-cinq juin à dix-huit heures

Date de convocation

Le 18 juin 2020

Le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle communale René Roussière à Camaret-sur-Aygues, sous la présidence de :

Date d'affichage

Le 18 juin 2020

M. Julien MERLE, Président

PRESENTS : M. PHILIPPE DE BEAUREGARD ; MME LILIANE DIAZ ; M. HERVE AURIACH ; MME SYLVETTE GILL ; M. JEAN-MICHEL MARLOT ; MME CHRISTINE WINKELMANN ; MME MARLENE THIBAUD ; M. LOUIS DRIEY ; MME BRIGITTE MACHARD ; M. MICHEL VIDAL ; M. ROLAND ROTICCI ; MME GERALDINE ORTEGA ; M. VINCENT FAURE ; MME DOMINIQUE FICTY ; M. PASCAL CROZET ; MME ANNE-JOËLLE ROBERT-VACHEY ; MME LYDIE CATALON ; M. MARC GABRIEL ; MME MARIE-FRANCE ESTIVAL ; MME ISABELLE DALADIER-MARTIN ; MME PATRICIA LISPAL-GONDRAN ; M. ANDRE GUIGUE ; MME JACQUELINE JOURDAIN ; MME MARIE-JOSE AUNAVE ; M. CHRISTOPHE CANO ; MME FLORENCE GOURLOT.

AYANT DONNE POUVOIR A UN CONSEILLER : M. FABRICE LEAUNE A M. JULIEN MERLE ; MME FRANÇOISE CARRERE A MME BRIGITTE MACHARD ; M. PATRICK PICHON A M. LOUIS DRIEY ; M. GEORGES BOUTINOT A MME MARIE-JOSE AUNAVE ; M. JEAN-PIERRE TRUCHOT A MME LYDIE CATALON ; MME CHRISTINE LANTHELME A M. ANDRE GUIGUE

ABSENTS :

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Florence GOURLOT

Rapporteur : M. Julien MERLE

**Délibération
n°2020-076
Proposition de
désignation d'un vice-
président pour siéger au
sein du comité syndical
du Syndicat mixte du
bassin de vie d'Avignon**

Le rapporteur expose :

La communauté de communes a fait le choix d'adhérer au SCOT du bassin de vie d'Avignon, adhésion qui a été entérinée par arrêté préfectoral du 11 mai 2017.

Après avoir procédé à l'élection des huit délégués titulaires et des huit délégués suppléants qui vont siéger au sein du comité syndical du Syndicat mixte du bassin de vie d'Avignon (SMBVA), le Président a émis le souhait qu'une délibération soit prise pour proposer la candidature d'un conseiller communautaire qui siègera au bureau du syndicat en qualité de vice-président, même s'il appartient au comité syndical du SMBVA d'élire ses vice-présidents.

Le Président propose la candidature de M. Fabrice LEAUNE, en sa qualité de vice-président délégué à l'aménagement de l'espace, au SCOT, à l'urbanisme, à l'habitation et au logement.

**Délibération
n°2020-076
Proposition de
désignation d'un vice-
président pour siéger au
sein du comité syndical
du Syndicat mixte du
bassin de vie d'Avignon**

Le rapporteur entendu,

Le conseil délibère,

Approuve la proposition du Président et avalise le choix de la candidature de M. Fabrice LEAUNE, pour siéger au bureau du SMBVA en qualité de vice-président.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus mentionnés.

Le Président,

Le Président

Julien MERLE
Julien MERLE

